

marqué durant notre session de printemps que sa santé s'était fort empirée. Notre collègue était un pionnier de nos plaines de l'Ouest. Même peu de colons s'étaient établis avant lui dans la future province de la Saskatchewan. Il se rendit avec ses parents dans cette région en 1882, à l'âge de dix-huit ans, bien avant la construction des chemins de fer. Comme il possédait toutes les aptitudes du cultivateur écossais, il ne tarda pas à prospérer. De plus, il faisait preuve de civisme, et fut membre de la législature des Territoires du Nord-Ouest de 1893 à 1905, ayant été élu à la première législature de la nouvelle province de la Saskatchewan en 1905, l'année de sa création. Il avait été Orateur suppléant de la législature des Territoires du Nord-Ouest, et il en fut l'Orateur de 1902 à 1905. Il fut appelé au Sénat en 1921, et il a suivi avec diligence les travaux de nos comités et de la Chambre. On l'entendit souvent prendre la parole sur des questions relatives aux problèmes de l'Ouest, et ses observations furent toujours des plus instructives et intéressantes.

Le sénateur George Lynch-Staunton est décédé au mois de mars. Il a paru au milieu de nous pour la dernière fois en septembre 1939. Bien qu'agé de plus de quatre-vingts ans, il semblait avoir gardé sa vigueur, et rien ne nous faisait croire qu'il nous quitterait si tôt. Après avoir abandonné l'exercice régulier de sa profession d'avocat, il y a quelques années, il parut jouir de la vie loin de tout effort et de toute agitation. Il vivait à loisir six mois de l'année dans un château historique d'Irlande, dont il avait fait l'acquisition. Il connaissait bien la littérature française, et partageait ses lectures entre les classiques français et anglais, dont les ouvrages ornaient sa bibliothèque. Dans sa jeunesse il avait été un membre actif et éminent du barreau d'Ontario, et était fort estimé de ses confrères. Il jouissait de toute la confiance des citoyens d'Hamilton qu'il habita la plus grande partie de sa vie. Les grandes institutions de cette ville le consultaient constamment. Le sénateur Lynch-Staunton a pris une part active aux délibérations du Sénat et de ses comités. Ses connaissances légales ont contribué à la solution de nombre de nos problèmes. On l'écoutait toujours avec attention. Sur plus d'un sujet il avait des opinions à lui, et c'était avec plaisir qu'il s'écartait des sentiers battus.

Il y a quelques jours nous avons eu la surprise d'apprendre le décès du sénateur Charles Bourgeois, appelé au Sénat en 1935. Il s'était intéressé à la politique depuis plusieurs années. Il avait brigué sans succès les suffrages des électeurs du comté de Nicolet en 1926, mais ses propres concitoyens des Trois-Rivières l'élirent à l'élection chaudement disputée de

1931. Sa famille a de profondes racines dans cette ville, et le sénateur Bourgeois possédait la confiance et l'estime de toute la population. Il avait une grande expérience du barreau, et avait été membre du conseil municipal des Trois-Rivières. Il fut bâtonnier du barreau de son district, et plus tard bâtonnier général de toute la province de Québec. Nous regrettons, certes, que la Providence n'ait pas permis qu'il continuât sa carrière parlementaire, pleine de promesses, vu que nous avions reconnu la valeur de sa contribution à plusieurs débats qui intéressaient ses compatriotes et tout le pays.

Aux familles de nos collègues disparus je désire exprimer les plus sincères sympathies de tous les membres de cette Chambre.

Je tiens à mentionner le nom de l'un de nos collègues qui a quitté cette Chambre, parce qu'une maladie persistante l'a éloigné de la vie active depuis nombre d'années. Le sénateur Joseph-Marcelin Wilson ne sera plus des nôtres, mais il suit encore nos délibérations vu qu'il en reçoit tous les jours les comptes rendus. Le sénateur Wilson avait joué un rôle si important dans nos institutions financières et industrielles et nos activités éducationnelles que nos collègues, j'en suis sûr, se joindront à moi en espérant que le printemps lui apportera d'agréables jours ensoleillés.

Le très honorable ARTHUR MEIGHEN: Honorables sénateurs, les dures exigences de ces jours-ci nous invitent à parler brièvement des disparus, surtout après les éloges complets et appropriés de leurs principaux actes et de leurs traits caractéristiques que leur a décernés l'honorable leader de la Chambre. Mais pour être bref, je ne veux pas que l'on pense que moi-même ou mes associés de la gauche ne partageons pas entièrement la douleur de leur départ et ne sympathisons pas avec leurs familles.

Quant au sénateur McLennan, je me contenterai de mentionner sa culture, sa distinction de gentilhomme, ses grandes connaissances, son dévouement aux affaires publiques dans toute la mesure de ses forces.

Le sénateur Macdonell, un soldat de naissance, je dirai, un citoyen britannique, et par le sang et par les sentiments, qui n'a jamais failli à son devoir de Canadien ou de sujet de cet Empire, s'est exposé à la mort dans six guerres au moins et a observé jusqu'à la fin de ses jours les véritables principes d'un loyal citoyen.

Le sénateur Gillis, comme nous l'a dit le leader de la Chambre, n'était ni plus ni moins qu'un rude habitant de l'Ouest, après avoir quitté la Nouvelle-Ecosse dans sa jeunesse. Sa personnalité et son apparence reflétaient ce rude physique qu'il a possédé presque toute sa

L'hon. M. DANDURAND.